

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rennes, le 12 juin 2024

Pour l'été 2024, de nouvelles modalités de stationnement à Saint-Coulomb pour un meilleur accueil du public

Pour faire face aux difficultés d'accès l'été des sites touristiques qui bordent la RD 201 sur la commune de Saint-Coulomb, le Département d'Ille-et-Vilaine et la commune de Saint-Coulomb, dans le cadre du comité de pilotage sur le devenir du littoral entre Cancale et Saint-Malo, ont décidé d'expérimenter de nouvelles modalités de stationnement entre le 15 juin et le 15 septembre à l'Anse du Guesclin, La Guimorais et à la Touesse.

Ces sites touristiques attirent un nombre de visiteurs très important en saison estivale, provoquant des problèmes de sécurité et impactant les paysages et les milieux naturels. Ces expérimentations de stationnement ont pour objectifs d'accueillir le public dans de meilleures conditions et d'adapter la circulation à la fréquentation du site. Par ailleurs, le nombre de places offertes aux usagers des plages demeure constant.

À l'Anse Du Guesclin, expérimentation de trois espaces de stationnement temporaires :

Avec un trafic à 4 000 voitures par jour en moyenne, l'Anse Du Guesclin subit des épisodes de fréquentation accrue l'été. La capacité actuelle (280 places maximum sur deux parkings) n'est pas suffisante pour faire face aux 600 véhicules stationnés certains jours en été. Les stationnements sauvages sur la route départementale 201 provoquent chaque année de gros problèmes de sécurité (risques d'accident accrus, problème d'accès pour les secours, conflits d'usages...) et impactent les paysages et les milieux naturels de manière négative.

Pour améliorer cette situation, après autorisation de l'Autorité environnementale, trois espaces de stationnement temporaires supplémentaires seront créés en secteur rétro-littoral accessibles uniquement aux véhicules légers, du 15 juin jusqu'au 15 septembre prochain entre 8h et 22h :

- 2 espaces de stationnement à la Tannée situés respectivement à 500 mètres et à 730 mètres de la plage et pouvant accueillir environ 220 places de stationnement
- 1 espace de stationnement supplémentaire de 240 places situé à 690 mètres de la plage à l'ouest de l'Anse Du Guesclin

Stationnement été 2024 - Anse du Guesclin



L'installation de ces parkings provisoires sera accompagnée par la mise en sens unique descendant pour tous les véhicules (sauf bus scolaire) du chemin communal de Tannée à partir de la dernière maison (n°29). Une liaison piétonne sera matérialisée côté droit pour la sécurité des usagers.

Un bilan de ces expérimentations sera réalisé à la fin de l'été en lien avec les acteurs locaux.

À la Touesse, expérimentation d'un espace de stationnement rétro-littoral pour désengorger le site :

L'opération de 2023 consistant à la mise en place d'un espace de stationnement rétro-littoral par la commune de Saint-Coulomb sur une parcelle privée sera renouvelée pour l'été 2024 en complément des parkings existants. Cet espace, d'une capacité globale de 300 places, sera accessible uniquement entre 8h et 22h pour les véhicules légers.

Pour accompagner cette opération, plusieurs aménagements seront prévus pour cet été afin d'accueillir le public sur ce site en toute sécurité :

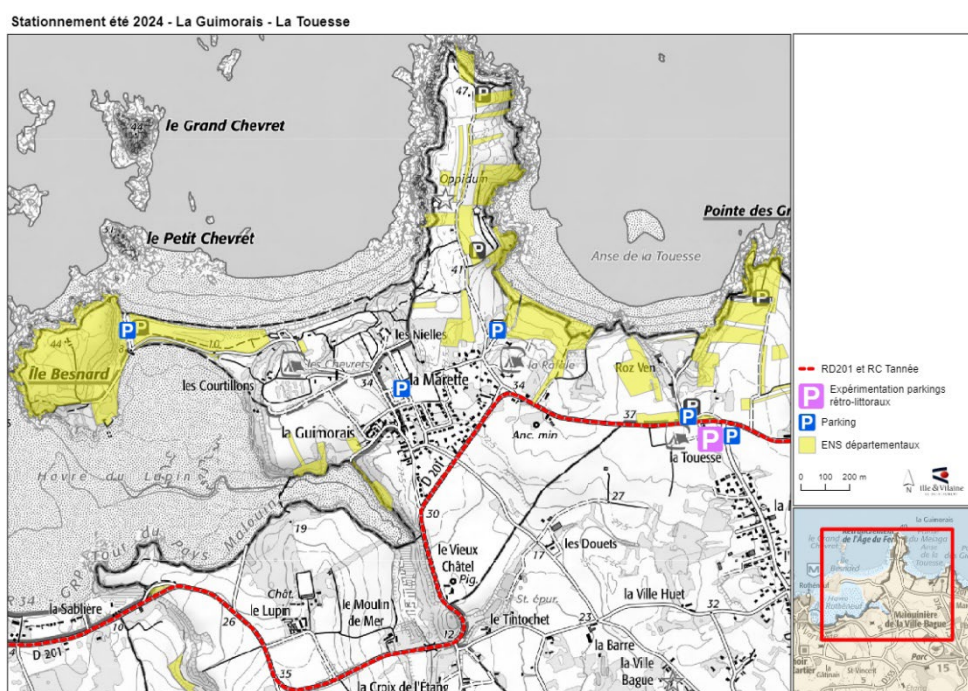
- Interdiction de stationner sur le parking de la Mare la nuit pour les camping-cars par arrêté municipal ;
- Fermeture de l'accès aux véhicules sur le chemin communal qui descend à la plage à la hauteur de la dernière propriété sauf pour l'accès pompiers et services.

À la Guimorais, refonte du parking et réservation de places PMR :

En 2024, la commune de Saint-Coulomb a mené des travaux pour améliorer les zones d'accueil à la Guimorais et ainsi permettre un meilleur accueil du public. Depuis l'aire de stationnement naturel (parking principal), le cheminement pour les piétons a été sécurisé par la commune pour accéder à la plage.

Le parking de l'île Besnard a été largement repensé pour privilégier les personnes à mobilité réduite avec la création de places de stationnement réservées et la réalisation d'un parcage vélo. Pour accéder à ce parking, le sens de circulation a été établi garantissant l'accès aux services de secours.

De plus, des aménagements réalisés par la commune de Saint-Coulomb ont été menés pour supprimer les stationnements sauvages le long de la route d'accès au site. De son côté le Département a prévu lui-aussi la réalisation d'aménagements légers pour empêcher le stationnement sur la dune des Mîtes et préserver ainsi l'espace naturel départemental.



Une consultation sur l'avenir du littoral entre Cancale, Saint-Coulomb et Saint-Malo :

Confronté à une réalité de plus en plus pressante (accélération des phénomènes liés au dérèglement climatique, difficulté croissante de stationnement et d'accès aux plages, fragilisation des espaces naturels...), les collectivités locales se sont emparées du sujet du devenir du littoral entre Cancale, Saint-Coulomb et Saint-Malo. Un comité de pilotage a été lancé par l'Etat, le Département d'Ille-et-Vilaine, Saint-Malo Agglomération et les communes de Saint-Coulomb, Cancale et Saint-Malo en septembre 2023 sur ce sujet.

Conscients qu'ils ne peuvent pas avancer seuls sur le sujet, tous les membres du comité de pilotage ont décidé d'engager une démarche participative avec les habitants et les acteurs locaux (associations, acteurs économiques...) dont les modalités seront définies par le comité de pilotage du mois d'octobre 2024. Un plan d'actions sera mis en place pour organiser cette consultation du public et ainsi associer l'ensemble des acteurs concernés par le devenir du littoral entre Cancale et Saint-Malo.

Service presse du Département d'Ille-et-Vilaine

Tel. 02 99 02 41 09

presse@ille-et-vilaine.fr

[@presse_35](https://twitter.com/presse_35)
